

L'Echo du Pays.

INDUSTRIE, PROSPERITE ET UNION.

VOL. 2. } VILLAGE DEBARTZCH, JEUDI 19 JUIN, 1834. } NO. 17.

RAPPROCHEMENS HISTORIQUES.

LES PRETENDANS.

[Suite]

Mais venons à Charles-Edouard, le dernier héros de cette histoire. Au moins, cette fois, si vous n'êtes pas délivrés des analogies, n'aurez-vous pas de parallèle à subir ?

Charles-Edouard était le dernier espoir de la royauté des Stuarts. L'enfant grandit vite et promit d'être un homme ; mais ses partisans voulurent absolument en faire un roi, et voilà ce qui perdit Edouard. Tant qu'il eut quelque espoir de monter sur le trône, ce fut un prince et un grand prince. Une fois cet espoir perdu, il tomba au niveau des hommes les plus grossiers. On l'éleva trop pour ses destinées passées, et trop peu pour ses destinées présentes. Qu'importait, du reste, à ces royalistes égoïstes qu'il y eut un homme de plus dans la famille des Stuarts, s'il y avait un roi de moins ?

Charles-Edouard fut donc tout-à-fait élevé comme un prince. On ne lui parla que de royaumes à conquérir, de sujets rebelles à dompter, d'usurpateurs à chasser du trône. Ce sont là des leçons qui font de grands ravages dans de jeunes âmes. A ces pauvres enfans déçus, on fait tant qu'on peut le roman de l'exil ; on devrait en faire l'histoire.

Vous savez comment, grâce à cette éducation toute royale que reçut le jeune prétendant, il parvint, après s'être échappé de Rome en fugitif, à s'embarquer, le 20 juin 1745, à l'embouchure de la Loire, avec sept de ses partisans, pour reconquérir le royaume qu'avait perdu son grand-père. Outre ces sept partisans, Charles-Edouard emportait avec lui 100,000 francs en argent, deux mille fusils et six cents sabres. Ainsi appuyé, il toucha le rivage de l'Ecosse le 18 juillet 1745.

Il y avait cela de favorable dans l'expédition d'Edouard que ce vieux royaume d'Ecosse ne tenait que faiblement à l'Angleterre. Il y avait encore cela de favorable que c'était une terre féodale, ce qui donnait une double chance au prétendant.

En Angleterre, tout au rebours. Les vieux sentimens chevaleresques qui ont existé depuis longtemps, l'héroïsme inutile avait disparu du cœur de la nation. Si la nation n'aimait guère plus le roi de son choix qu'elle n'aimait le premier fonctionnaire venu, elle y tenait pour plusieurs raisons : d'abord, parce qu'il était là, et ensuite parce qu'elle avait fait quelques dépenses pour le mettre où il était, puis aussi parce qu'elle prévoyait bien des dérangemens et bien des dépenses nouvelles si elle prenait un nouveau roi. La nation anglaise n'avait pas d'autres raisons meilleures pour tenir au roi George ; mais dans les temps où le positif de la vie a remplacé l'enthousiasme, ces raisons sont les meilleures qu'on puisse donner pour la stabilité des couronnes.

L'Ecosse de son côté n'avait aucune des raisons de l'Angleterre pour ne pas reconnaître tout d'abord le descendant des Stuarts. L'Ecosse avait perdu sa nationalité, ce bien disputé si longtemps auquel elle a renoncé tout-à-fait. L'Ecosse était pleine de poètes, de gentilshommes, de montagnards belliqueux, de grands seigneurs mécontents ; c'était une race remuante, faite pour la guerre et dominée par ces menestrels qui avaient adopté le nom de Stuart comme le nom poétique par excellence. Le premier Ecossois qui reconnut Charles-Edouard pour son roi, ce fut un vieux montagnard qui le couvrit de sa chapeau ; bientôt sir Macdonald, le laird de Macleod, le jeune Lochiel, petit-fils de sir Evan Cameron, le fidèle compagnon de Montrose et de Dundee, enfin le clan des Camerons, au son des musettes, vinrent se ranger autour de Charles-Edouard, et lui demandèrent un étendard, cette chose si utile, qui a fait la révolution de juillet en grande partie. Charles-Edouard se fit donc un étendard, comme il put, avec un morceau de taffetas bleu et blanc qu'il avait apporté de France pour lui servir de cravate. A peine ce lambeau fut-il élevé sur une perche que douze cents toques bleues furent lancées dans les airs, que douze cents claymores s'élevèrent. Quelle armée !

Le bruit de ces douze cents voix, dans les montagnes, arriva d'échos en échos jusqu'au conseil de régence, à Edimbourg.

Le conseil de régence gouvernait l'Ecosse au nom du roi George, qui ne revint du Hanovre que le 31 août. Le conseil délibéra qu'il était urgent de marcher contre les rebelles, et d'étouffer, dès sa naissance, la sédition des montagnes.

En conséquence sir John Cope, commandant en chef l'armée anglaise, partit en toute hâte pour Inverness, promettant de ramener la sédition pieds et poings liés. Sir John Cope avait sous ses ordres deux régimens de dragons, trois régimens d'infanterie, quatorze compagnies de divers corps, les garnisons des forts ; le tout pouvait s'élever à cinq mille hommes. Toutes ces troupes se trouvèrent réunies à Stirling, où le général les passa en revue, le 20 août. Sir John Cope était un vieil officier qui jugeait une armée à la beauté des uniformes, et qui comptait beaucoup, pour être obéi, sur le bâton et le gibet : aussi sir John riait-il beaucoup à l'idée de se mesurer avec les montagnards, mal habillés, en désordre et mal armés. L'armée de sir John partageait complètement son opinion.

Sir John se mit donc en route à travers l'Ecosse ; dans son chemin, sir John comprit qu'il était en pays ennemi. On lui volait ses bœufs, on lui dérobait ses chevaux, on refusait le service militaire ; ses guides Pégoraient à dessein dans les montagnes ; les montagnards, voyant passer sir John, se demandaient avec étonnement où allait cette armée. Et quand on répondait que c'était

te armée allait combattre un Stuart, c'était à qui ferait des vœux parmi les montagnards, à qui irait combattre pour Charles-Edouard. Charles-Edouard ne pouvait avoir de meilleure proclamation dans ces montagnes que l'armée anglaise de sir John Cope.

De son côté, Charles-Edouard marchait contre l'armée anglaise. Il était plein d'espoir, et d'ailleurs il était comme tous les conquérans qui ont jeté le fourreau de leur épée. « Buons à la santé de ce bon M. Cope ! » disait Charles-Edouard, et le reste de son armée but à la santé de ce bon M. Cope ; puis le Prétendant se remit en route. A chaque pas qu'il faisait, il entraînait un clan à sa suite : les Stuart d'Appine, les Macdonald de Glengary, les Grant de Glenmoriston, le laird de Gasc, le laird d'Aldie, le duc de Perth, qui fit reconnaître les Stuarts dans la ville de Perth. L'entrée d'Edouard à Perth lui fut très-favorable. On le vit jeune et beau ; ses montagnards le savaient actif et brave ; il portait d'ailleurs le costume montagnard, et ce fut un grand bonheur pour les belles dames de venir saluer, applaudir, embrasser le beau Chevalier, de crier vive le roi ! malgré le roi d'Angleterre ! En même temps Charles distribuait les grades dans son armée, il prenait l'argent du gouvernement dans les caisses publiques, il allait au bal, où il dansait, comme on danse quand on est jeune et beau, et qu'on aime les dames. Les dames de Perth en écrivaient aux dames d'Edimbourg. Le 11 septembre, Edouard se porta sur Edimbourg ; en chemin, il fut rejoint par les Macdonald de Glencoe et par les Mac-Gregor, commandés par le fils du Roi-Roy de Walter Scott. A une journée de là, il fallut encore que Charles fit une halte devant la maison de sir Edmonstone de Cambure ; les dames distribuèrent des rubans blancs à ses soldats, et elles vinrent lui baiser respectueusement la main ; une seule, plus hardie ou plus naïve ou plus jolie que les autres, sauta au cou du jeune prince. Voilà par quels enfantillages pleins de grâce commençaient la boucherie et la ruine de l'Ecosse.

Quand la ville d'Edimbourg apprit que le Prétendant était à ses portes, elle songea à peine à se défendre. Edimbourg était encore la vieille ville toute noire et tout enfumée, que vous connaissez, que vous avez vue, parcourue et touchée si souvent dans Walter Scott. Le vieux reste des murailles et des tours ; ils avaient déjà jeté mes, ils avaient fait vœu de mourir sur la brèche ; mais quand il fallut sortir des murs, la désertion fut manifeste ; ce qui prouve qu'il ne faut pas toujours compter sur les mêmes courages. Le courage n'a qu'un tems dans un homme ; cet homme a été brave très-jeune : il se repose dans sa vieillesse ; sa jeunesse a été inactive : sa vieillesse sera peut-être fort ardente. Les partis qui comptent trouver, au débotté, les hommes tels qu'ils les ont laissés il y a vingt ans, sont dans une grande erreur. Plus ces hommes ont eu de passions il y a vingt ans, et plus ces mêmes passions les ont usés. Les puritains de Mac-Brian ne demandèrent pas mieux que de s'enfuir devant le Prétendant.

Le prince entra dans la ville avec son armée, comme s'il en était sorti la veille. Quelques curieux en bonnet de nuit se mirent à la fenêtre pour voir passer cette armée ; et le lendemain matin, à leur réveil, les bourgeois trouvèrent tous les postes de leur ville occupés par de très-pacifiques Highlanders, qui maintenaient la garde à leur place, en fredonnant l'air jacobite de 1715 :

« Nous mettrons
Les Whigs à la raison. »

Jusqu'à présent c'est une expédition très-peu sanglante ; c'est un drame innocent qui se joue. Les montagnards chantent et jouent de la musette ; les habits rouges vont à pas comptés, à la suite de ce bon général Cope, cherchant un ennemi auquel il tourne le dos ; Edimbourg, la vieille cité, ouvre ses portes sans coup ferir et sans être trop humiliée ; le peuple accourt sur les pas de Charles-Edouard, et le poursuit de ses acclamations, comme c'est son devoir, son métier et son plaisir de peuple ; les dames d'Edimbourg, comme les dames de Perth, ne peuvent se lasser d'admirer ce joli cavalier blond, monté sur un cheval bai, et portant sur sa toque bleue la rose blanche des Stuarts ; voilà pour le peuple et pour les dames. Quant aux Ecossois purs, ils révaient de nouveau l'indépendance de l'Ecosse. Ce fut à ce bruit de fêtes, à ces acclamations joyeuses, que le vieux château d'Holy-Rood s'ouvrit encore, après soixante années de solitude et de deuil, pour recevoir un Stuart. Noble et vieux château ! il était encore orné des portraits de cette longue suite de rois, l'orgueil poétique d'Edimbourg. Charles-Edouard put s'asseoir dans le fauteuil de Marie-Stuart, il put se coucher dans son lit. Que ce château pourrait raconter d'événemens étranges ! Qui eût dit à Louis XV que ce château recevrait un jour les derniers débris de sa propre famille ?

Donc, tant que cette histoire ne sera pas plus sérieuse, racontons-la comme elle s'est faite, sans inquiétudes et sans terreurs. Ceci tenait à l'éducation du prince et aux impressions poétiques des montagnards. Le prince était convaincu, par l'expérience qu'il avait puisée dans les livres et à la cour de France, qu'un royaume ne pouvait appartenir qu'à ses maîtres de droit divin, que l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande, ne pouvaient lui manquer cette fois, puisqu'il voulait bien les reprendre. Quant aux montagnards, vaincus souvent, ils se croyaient cependant à l'abri de la destruction ; et puis ils faisaient, sans le vouloir, un raisonnement qui portera malheur à bien des légitimistes ; le roi George, en sa qualité d'usurpateur, devait être un prince élément, d'un pardon facile ; il ne pouvait même pas dans le

fond être désagréablement affecté de ces habitudes d'un dévouement inaltérable à la royauté, qui profiteraient plus tard. Ainsi raisonnaient les soldats bourgeois du Prétendant. Pauvres gens ! ils ne savent pas que plus une royauté a été patiente et bonne quand elle y a été forcée, plus elle est cruelle et sanglante le jour où elle peut sévir en toute liberté.

Cependant ce bon Sir John Cope débarqua au port de Dunbar, à vingt-sept milles d'Edimbourg. Parvenu d'Inverness à Aberdeen, le général anglais y avait trouvé ses bâtimens de transport, et un vent favorable l'avait amené aux portes de l'Ecosse. Le 19 septembre, l'armée anglaise quitta Dunbar pour aller camper dans la plaine de Haddington, à seize milles d'Edimbourg. Charles, apprenant que le général était si près de lui, résolut de marcher à sa rencontre, et de lui épargner la moitié du chemin.

Ainsi fit-il. Le 20, les deux armées se trouvèrent en présence. Au point du jour, sir John vit s'avancer les montagnards ; le jour se levait à peine ; le brouillard était encore sur les montagnes : les Highlanders tirent leurs claymores, et se précipitent sur les habits rouges. Dès lors la lutte est terrible : on se bat, on s'égorge corps à corps ; mais bientôt la cavalerie anglaise cède le pied ; la déroute devient générale. Alors vous auriez vu un montagnard haut comme un chêne, une faux à la main, qui abattait comme autant d'épis de blé la tête des fuyards. Un jeune montagnard, encore imberbe, tua à lui seul quatorze soldats anglais. Il y en eut un autre qui conduisit à Mac-Gregor dix prisonniers qu'il avait faits en chemin, devant lui, à lui tout seul. Enfin la déroute fut si complète qu'il y a un sentier qui a retenu le nom de chemin de John Cope. Les montagnards ne perdirent que trente hommes à la bataille de Preston.

Cela fait, l'armée du Prétendant entra triomphante à Edimbourg. Leurs joueurs de cornemuse marchaient en tête, jouant l'air chéri des vieux cavaliers de la restauration :

« Le roi va de nouveau posséder son royaume. » Venait ensuite les clans victorieux, faisant flotter les drapeaux ennemis ; à l'arrière-garde, marchait, tête baissée, l'armée des prisonniers, aussi nombreuse que l'armée des vainqueurs.

Mais, malgré la victoire de Preston, ce n'était plus l'Ecosse de Wallace, de Bruce et de ses successeurs. Les hommes pour mourir à Flodden-Field, avec Jacques IV. La prudence politique avait mieux instruit les habitans des basses terres que ne l'étaient les sauvages montagnards. Les partis avaient divisé ce royaume, qui n'avait qu'un parti jadis. C'est ainsi que la Vendée de 1833 ne ressemblait pas à la Vendée de 1793. Pour tous les royaumes fidèles les siècles ont marché.

Charles-Edouard resta quelque tems roi à Edimbourg, dans le château de Holy-Rood, attendant des renforts. Les renforts arrivaient lentement ; lord Ogilvy amena six cents hommes, Gordon de Glenbucklet en amena quatre cents ; lord Forbes arriva suivi de six compagnies à pied et d'un escadron à cheval. Enfin, un matin, par un beau soleil, montée sur cheval blanc, épanouie et souriante, arriva Miss Jenny Cameron, à la tête de son clan. Miss Jenny était jeune et belle ; elle était vêtue d'une robe d'amazone verte, bordée d'écarlate et brodée d'or. Ses beaux cheveux tombaient en boucle sur ses épaules, et sa main tenait une épée nue. Miss Jenny Cameron a été le sujet charmant de bien des ballades. On fait, en effet, d'excellentes ballades avec une pareille héroïne, chaste, jolie, courageuse ; mais avec ce renfort unique on fait rarement une restauration.

Tels furent les renforts de Charles-Edouard. Avec une pareille armée, la contre-révolution n'était pas facile encore. C'était en vain que le Prétendant tournait ses regards vers la cour de France. L'énergie de Louis XV s'était épuisée à la bataille de Fontenoy. Ce roi égoïste, rentré dans sa nonchalance amoureuse de chaque jour, n'était guère tenté d'en sortir pour songer aux dépenses et aux hasards d'une restauration étrangère. Qu'importait, au reste, à Louis XV le roi futur de l'Angleterre ! Il s'inquiétait si peu qui serait roi de France après lui !

Depuis ce tems nous avons vu ce même égoïsme royal assis sur tous les trônes de l'Europe. Il n'y a pas de roi, en Europe, assez assuré de son lendemain pour s'occuper du lendemain des rois voisins. Il n'y a qu'un homme dans le monde qui ait cette inquiétude-là dans le fond de l'âme ; cet homme n'est pas un roi tout-à-fait ; mais c'est à peu près la même chose : c'est M. de Metternich.

La France en était alors aux dernières amours élégantes dont ses rois l'aient occupée. Mme de Pompadour tenait entre ses doigts de rose, vieux style, le sceptre de son royal amant. Choisy l'emportait sur Versailles. Tout ce que put proposer la maîtresse royale fut d'envoyer au secours du prince Edouard M. de Richelieu, qui fit rédiger ses proclamations par Voltaire. Déjà une fois on avait envoyé au secours de la reine Henriette M. de Lauzun ; M. de Lauzun et M. de Richelieu, les deux plus trivoles grands seigneurs de l'ancienne cour, envoyés, l'un pour lutter contre une révolution, l'autre pour la renverser ! c'est une des plus amères dérisions que se soient permises Louis XV et Mme de Pompadour.

Il n'y eut en France qu'un gentilhomme provençal, le marquis d'Eguilles, qui vint incognito au secours du jeune prince. Le marquis d'Eguilles fut obligé, pour arriver, de s'emparer d'un vaisseau anglais. Voilà tout ce que fit la France pour le Prétendant. Ce qui prouve que pour tenter une restauration, il ne faut pas compter sur ses plus grands amis, quand ils n'y ont pas un intérêt majeur.

Ainsi, après six semaines d'attente, six semaines de gloire, Charles-Edouard n'avait pu réunir qu'une armée de six mille hommes. Les jacobites d'Angleterre le pressaient, il est vrai, de hâter sa marche, lui promettant de se déclarer quand le moment serait venu, c'est-à-dire quand il n'y aurait plus de danger à crier : Vive le roi Jacques !

Le Prétendant résolut donc de s'avancer jusqu'au bord de la Tweed, et de là de faire un appel aux royalistes anglais, comme il avait fait un appel aux royalistes écossois. C'était remettre deux fois, c'est-à-dire une fois et demie de trop, la cause en question.

On partit donc pour l'Angleterre en chantant.

Car les chansons n'ont jamais manqué aux jacobites : ils ont fait des chansons pour tous leurs grands hommes et pour tous les momens de leur histoire ; ils ont eu des chansons pour leurs défaites, des chansons pour la victoire ; leur histoire tout entière est un long poème chanté sur tous les modes de la joie et de la douleur. Ils chantaient donc cette fois « leur petit Charlot » qui est entré dans la ville n'ayant qu'une méchante toque bleue, et qui porte à présent un beau chapeau surmonté d'une plume ! En avant, en avant, mon brave Charlot, et mets ton chapeau sur ton oreille, Charlot, mon fils ! »

Et ils marchaient ainsi devant eux, tout droit. Ils croyaient aller à Londres.

Cependant que faisait Georges II ? Georges II faisait comme tous les princes qui portent la couronne d'un autre : ils attendent en tremblant la volonté du peuple qui leur a donné cette conduite. Les royautés parvenues ont cela de particulier, qu'elles n'osent avoir une volonté à elles ; filles du hasard, elles attendent les ordres du hasard. Georges II commença donc par convoquer le parlement ; le parlement s'assembla, et se réunit autour du roi. Le clergé anglican, heureux de reprendre son influence, s'assembla, et déclama contre Charles-Edouard. Le duc de Cumberland, le fils de Georges, le héros de ce tems-là, héros pour une seule victoire remportée à propos, comme le duc de Wellington, est rappelé de la défaite qu'il avait subie à Fontenoy. Charles-Edouard cependant marchait toujours.

ques chevaux. De Carlisle il se porta à quelques jours de Preston, allant à pied, couchant sur la dure, soldat tout-à-fait avec les soldats, très-aimé et plein d'espoir.

De Preston, l'armée s'avança jusqu'à Manchester, ville très-populeuse et très-riche, qui fut prise par un sergent, un tambour et une fille. Vous voyez que cette marche est toujours une fête et un triomphe.

De Manchester, l'armée se porta sur Derby, où elle entra le 4 décembre. La ville s'étonna peu à cette nouvelle. C'était déjà une ville égoïste, et qui se sentait assez forte pour ne pouvoir guère être troublée par des passions politiques aussitôt qu'elle voudrait leur imposer silence. Le poète Gray, dans une lettre qu'il écrivait à Horace Walpole, fait une peinture de Londres, en ce tems-là, qui s'applique d'une manière étrange au Paris de nos jours : « Nous sommes ici des gens qui ne nous soucions pas plus du danger que s'il s'agissait de la bataille de Cannes. » Quand on a appris que les écossois étaient à Stamford, puis à Derby, j'ai entendu des gens sensés parler de louer une chaise de poste pour aller sur la grande route, afin de voir passer Charles-Edouard et les montagnards écossois. Un autre contemporain raconte qu'à l'approche du prince Edouard, il n'y eut à Londres une véritable terreur que parmi les boutiquiers.

Avouons, en effet, que c'est bien là notre Paris. Je suppose qu'on lui dise : « Tout à l'heure il arrive sur la route de Fontainebleau un prince jeune et beau, portant un uniforme étranger, précédé par deux cents musettes, entouré de poètes barbares qui chantent des chants de guerre et d'amour, et suivi par six mille montagnards de haute taille ! » tenez-vous pour assurés qu'il n'y aurait bientôt plus un fiacre sur la place. Ce serait à qui se porterait le premier pour voir le prince et ses montagnards. La rue Saint-Denis fermerait ses boutiques, il est vrai ; mais plus d'un boutiquier fermerait sa boutique uniquement pour aller prendre sa part du spectacle ; les autres boutiques seraient fermées plutôt par crainte des ennemis du dedans que par crainte pour le beau prince et pour ses montagnards. Singulier progrès des peuples, qui leur fait envisager toute chose comme un spectacle. L'armée des alliés est aux portes de Paris, venant de Waterloo ; Paris se met à la fenêtre et regarde passer l'armée. Tous les princes que vous voyez passer, Autriche, Russie, Prusse, Angleterre, n'ont revêtu leurs plus beaux uniformes, monté leurs plus fringans chevaux, que pour amuser la ville qui assiste à leur parade. Il n'y aura que le Cirque de Franconi qui sera peut-être triste ce jour-là. L'armée des alliés a mis Paris en droit de se connaître en évolutions militaires, en habits brodés, en généraux, en artillerie et en Calmoucks. Elle a fait grand tort ainsi aux écuyers, aux chevaux et aux uniformes de Franconi.

Quand les villes capitales en sont venues à ce degré de sécurité, tenez-vous pour assurés qu'elles sont fortes, qu'elles sont riches, qu'elles sont puissantes, qu'elles sont libres et qu'elles vivent par elles-mêmes, quelque soit leur drapeau, quelle que soit leur opinion, quelle que soit leur couleur.

Il n'y eut donc à Londres qu'un seul gentilhomme qui eut peur, le roi seul eut peur ; c'était de fait le seul qui eût à craindre Charles-Edouard, le seul qui eût quelque chose à perdre. L'histoire raconte que le roi Georges, quand il fit tout préparer pour sa fuite. Entre autres préparations

[Extraits des Journaux.]

Toronto, 5 Juin 1834.

Un des grands résultats de la réforme dans la composition du parlement britannique et des constituants qui choisissent ses membres est l'élection d'hommes tels que M. Roebuck. C'est à la recommandation de M. Hume, de ce monsieur canadien, aux 1800 électeurs de Bath que nous sommes redevables de l'exposé ferme et indépendant des griefs canadiens devant la nation britannique, le 15 Avril dernier, et dont nous publions aujourd'hui des extraits. Les 32 personnes qui élaient les membres pour Bath à l'ancien parlement tory auraient-ils choisi un homme comme M. Roebuck? Non jamais!

L'on verra que M. Hume ce vigilant ami des canadiens était à son poste, quand (à une heure du matin) M. Stanley s'efforça d'introduire dans une chambre des Communes moitié endormie un bill pour ôter à la chambre d'assemblée le pouvoir de diriger l'emploi de ses revenus intérieurs. La lettre suivante que nous devons à notre intelligent et infatigable allié le Vindicator montrera que M. Hume défît le ministre.

[Advocate.]

[Du Canadien.]

La consécration de Monseigneur le Coadjuteur de Québec a eu lieu aujourd'hui dans la Cathédrale de cette ville. L'Evêque consécrateur, Monseigneur de Québec, a été assisté de leurs Grands Evêques de Telmesse et l'Evêque de Tabraca, Coadjuteur du Haut-Canada. Jamais on n'a vu dans ce pays une si nombreuse réunion du clergé: quatre Evêques, y compris l'Evêque de Sidyme, cinq Vicaires Généraux, MM. Demers, Viau, Cadieux, Tabreau et Bedard, et 137 Curés et Vicaires, dont 34 du District de Montréal, et deux M. Fraser, et M. Mac-Donald, de la province supérieure. L'office a commencé vers huit heures et demie et ne s'est terminé qu'à midi. L'orgue a été accompagné d'une musique vocale charmante, exécutée principalement par des élèves du collège. Après l'Evangile, M. Cadieux, vicaire général et curé des Trois-Rivières, a prononcé un éloquent discours sur la hiérarchie ecclésiastique, qui lui a fourni l'occasion d'adresser à Monseigneur Turgeon les félicitations du diocèse sur sa nomination à la charge épiscopale. La consécration a été suivie du Te Deum et de la bénédiction solennelle donnée par le nouvel Evêque. Le concours des fideles a été immense.

Après l'office, les Evêques et les Messieurs du Clergé ont éprouvé l'hospitalité cordiale du Séminaire, où ils ont dîné dans le réfectoire des Ecoiliers, qui était le seul appartement assez vaste pour les contenir. Tout s'y est passé avec une gaieté innocente et cette honnête réserve qui caractérise les assemblées de prêtres en Canada. La joie commune, dans cette occasion, a tenu de l'enthousiasme. On peut dire, en effet, sans aucune réflexion amère sur le passé, que le 11 Juin, pour le peuple canadien, a été un jour heureux. Nous espérons pouvoir donner prochainement un précis du discours qui a été prononcé ce matin.

DISCOURS DU SACRE.

Précis d'un Sermon prêché dans la cathédrale de Québec le 11 Juin 1834, à l'occasion du Sacre de l'Evêque de Sidyme par le Révérend Messire Cadieux.

Que est ista que progreditur quasi aurora surgens, pulchra ut luna, electa ut sol, terribilis ut castrorum acies ordinata?

Quelle est celle qui s'avance comme l'aurore, lorsqu'elle se lève, qui est belle comme la lune et éclatante comme le soleil; et qui est terrible comme une armée rangée en bataille? Cant. VI: 9.

Il est admirable ce portrait de l'Eglise de Dieu. C'est dès son début que cette épouse de J. C. paraît belle comme l'aurore, brillante comme le soleil et la lune. Elle entre, elle s'avance resplendissante de la lumière céleste, environnée des clartés de l'esprit. Ornée de toutes les vertus, lavée par l'effusion du sang de J. C. sur le calvaire, sanctifiée par le baptême le jour de la Pentecôte et embrasée le même jour de l'amour et de la charité de l'Esprit-Saint; dès son origine elle soumet, elle charme, elle entraîne tous les esprits, malgré la corruption répandue sur toute la terre comme une belle aurore qui dissipe les ténèbres.

Etablie par le père des lumières, éclairée par l'Esprit-Saint, l'Eglise est dès son origine la colonne de la vérité, le soleil qui éclaire l'univers, le flambeau devant lequel disparaissent toutes les erreurs. Munie de la toute-puissance de Dieu, invincible par son unité, forte par ses miracles, inexpugnable par les secours de l'Esprit-Saint, elle est terrible cette Eglise: elle se rit de l'idolâtrie, des schismes, et des hérésies, toujours oppressés de lui enlever ses enfants. Qui produit, qui donne à l'Eglise de J. C. cette ravissante beauté, cette force et cette toute-puissance? C'est, chrétiens, sa constitution, son gouvernement, sa divine hiérarchie, objet dont je viens vous entretenir. Je m'abstiendrai de m'étendre beaucoup, vu la longueur de l'auguste cérémonie qui nous occupe en ce moment.

La hiérarchie de l'Eglise Catholique est cette réunion de pontifes et de ministres, subordonnés les uns aux autres, institués par J. C. lui-même, avec promesse des secours de l'Esprit-Saint. Ceux qui la composent ne doivent pas chercher à dominer comme les souverains de la terre; mais ils ne doivent régner que par une charité qui vient de l'Esprit. Cette hiérarchie se divise en diverses classes de ministres, qui se réunissent tous en J. C. qui en est le chef.

Il y a trois espèces de secours nécessaires au prêtre: l'ordre, qui l'initie aux mystères de la religion, et lui confère la puissance spirituelle, qui le met en état de travailler à la sanctification des hommes; la science spirituelle qui le dirige dans ce qu'il doit faire, et lui apprend à gouverner les âmes. Les livres du prêtre sont les dépositaires de la science; c'est de sa bouche qu'on recevra la vérité, science toute différente de celle qu'on acquiert par l'étude et que Dieu seul confère. A l'ordre et à la science, il faut encore joindre la sanctification; il faut que le prêtre se perfectionne dans toutes les vertus. Mais voyons comment s'est établie cette hiérarchie sainte.

Regardez et fais suivant ce modèle qui t'a été montré sur la montagne dit Dieu à Moïse. Mais ce n'est pas ce tabernacle de l'ancienne loi

qui devait être formé avec tant de soin, c'est le véritable tabernacle de Dieu, c'est l'Eglise où il habite et dont le modèle est dans le ciel; c'est cette Eglise que dès l'origine, les premiers chrétiens voyaient descendre du sein de Dieu... descendem à patre. Ecoutez J. C. lui-même. Il nous dit qu'il ne fait que ce qu'il a vu dans son père.

Qu'a-t-il vu dans la lumière éternelle? C'est le secret de l'époux seul. Il dit à son père je vous recommande mon Eglise, et comme je suis en vous et comme vous êtes en moi, que de même elle ne soit qu'une et indivisible. Je vous entends mon Dieu: vous commencez par ne faire de l'Eglise qu'une, et par former une alliance avec elle. Vous voulez qu'elle nous procure une preuve de votre divinité, et vous nous donnez comme modèle de son unité, l'union éternelle de la sainte Trinité. Tremblez, Eglises et congrégations, qui n'entendez pas ce dogme de l'unité; tremblez, car toute société divisée devra tomber bientôt.

Nous avons dans le ciel un modèle de cette hiérarchie de l'Eglise. Les anges sont soumis les uns aux autres, sans se diviser: c'est une parfaite subordination, une armée céleste, qui se réunit dans le sein de Dieu. Jésus-Christ lui-même, quand il veut faire connaître sa loi, choisit douze apôtres parmi ses disciples, et parmi ces douze apôtres il choisit St. Pierre. Voyez comme il lui parle, «c'est moi qui vous le dis; vous êtes Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle.»

Voyez comme il imprime à son Eglise un caractère d'unité, de force et de permanence. Qu'on ne croie pas que cette garantie devait s'éteindre dans St. Pierre. Pierre vivra dans ses successeurs, c'est ce qu'affirment tous les Sts. Pères, 200 évêques et plus assemblés en concile à Calcédoine, et tous les ministres de l'Eglise.

Voyez encore ce que J. C. dit à Pierre en une autre occasion: «Je vous donnerai les clefs du ciel.» Ces clefs sont les marques de cette puissance, à laquelle tout est soumis, peuples et souverains, c'est à Pierre qu'il est donné de gouverner tout. J. C. ajoute: «ce que vous retiendrez sur la terre, sera retenu dans le ciel, et ce que vous délierez sur la terre, sera délié dans le ciel.» Aussi voyons-nous que Pierre est le premier partout; le premier à voir J. C. ressuscité... à convertir les Juifs, à recevoir les gentils... Il porte avec lui le fondement de l'Eglise. Suivez son chemin par Jérusalem, cité sainte, où a commencé le christianisme; où Pierre a commencé ses prédications; où il fallait que St. Paul vint lui rendre visite, non pour être instruit, lui qui avait été ravi au troisième ciel, et instruit de Dieu même, mais pour établir que quelque grand qu'on soit, il faut voir Pierre, il faut être soumis à Pierre. Il faut encore que de Jérusalem St. Pierre lui-même se rende à Antioche, ville principale, siège d'une Eglise fondée par St. Barnabé; car il fallait que cette Eglise reconnût le pouvoir, la suprématie de St. Pierre. D'Antioche il se rend à Rome, et destinée à être celui du christianisme, et le siège de la puissance établie par St. Pierre. Ainsi fut fondée la chaire éternelle des pontifes; ainsi fut posé le fondement de l'Eglise Catholique; c'est cette Eglise romaine, répandue dans tout le monde, toujours forte et toujours la même, et dont St. Pierre est le premier chef sur la terre. Voyons encore cette unité dans l'Eglise épiscopale.

Ecoutez J. C. lui-même, parlant aux apôtres: «Tout pouvoir m'a été donné sur la terre; allez, instruisez les nations, et baptisez-les. Ne craignez rien: je vous envoie comme mon père m'a envoyé moi-même.» En vertu de ces paroles admirables, les voilà donc ces douze principaux fondateurs de l'Eglise, les voilà donc créés ambassadeurs du fils de Dieu, ministres de la loi, interprètes des mystères, et dispensateurs des grâces. Il est impossible de voir une puissance mieux établie. Pouvoir, autorité, mission, tous ces attributs répandus sur plusieurs, sont ramenés à un seul principe, qui est Dieu, duquel ils émanent. Immortelles beautés de l'Eglise Catholique, vous êtes admirables, mais aussi que vous êtes fortes et terribles, lorsque vous marchez à la tête de St. Pierre, abattant devant vous tout ce qui s'élève contre la science de Dieu, et accablant de vos bataillons serrés les schismes et les hérésies.

Si elle est belle dans son tout, cette Eglise, elle est belle aussi dans ses parties: elle est belle aussi dans notre intéressante Eglise du Canada. Fille de l'Eglise de France, elle s'est vue comblée des bienfaits du Seigneur, qui lui a épargné cette tempête affreuse qui a bouleversé l'Eglise de France, et s'est fait sentir jusqu'à Rome même. Elle est belle cette Eglise, arrosée des sueurs de plus de 1200 prêtres, dirigée maintenant avec tant de zèle et de ferveur, et composée d'un peuple si moral qu'il fait l'admiration des étrangers qui l'examinent. Elle est belle cette Eglise qui compte une suite de quatorze pères, pas moins distingués par leurs talents que par leurs vertus! A qui devons-nous ce clergé si respectable, cette belle discipline, ce culte si grand, si noble, ces magnifiques Eglises qui décorent les rives du St. Laurent et attirent les étrangers; à qui devons-nous ces précieux établissements, ces collèges, ces séminaires, retraites des sciences et des arts; ces monastères, fondations si utiles pour l'instruction publique; nos fondations pieuses, nos hôpitaux; à qui devons-nous tous ces grands monuments de charité et de bienfaisance, sinon à celle de nos illustres pères qui ont inspiré la foi, et les fruits de la foi à nos enfants. C'est aujourd'hui qu'elle doit nous paraître belle, réunie dans cette première Eglise de l'Amérique continentale, qui enferme l'éclat de ses ministres, occupés à choisir un nouveau prêtre. Unissons-nous tous, peuple et prêtres, à cette grande joie de Monseigneur de Québec, qui aujourd'hui enfin consacre un digne Ecclésiastique de son choix, lequel doit partager avec lui les grands travaux de l'Episcopat. Unissons-nous encore aux vœux de deux augustes Evêques, qui lui ont imposé les mains pendant cette auguste consécration. Et vous, Monseigneur de Sidyme, coadjuteur de Monseigneur de Québec, digne objet de cette cérémonie, permettez-moi de déposer dans votre cœur les sentiments de notre auguste clergé, ni par rapport à votre nom, ni à vos talents ni à votre famille, ni aux diverses qualités qui vous ont mérité ce rang, car votre modestie, qui pourrait en souffrir, m'interdit ce langage. Je dirai que votre qualité d'élève, de disciple, de compa-

gnon et d'ami d'un prélat illustre, dont la mémoire sera toujours chère à ce diocèse, Monseigneur J. O. Plessis, votre voyage avec lui jusqu'au siège de l'Eglise catholique, votre approche près des tombeaux des martyrs, nous sont une garantie de votre zèle apostolique, et qu'avant que nous vous eussions choisi, vous l'aviez été dans le ciel.

Peuple Chrétien, ne vous bornons pas dans cette cérémonie à de stériles sentiments d'admiration. Notre Eglise, en bonne mère, demande que nous ne soyons qu'un; que nous l'aimions, que nous y soyons attachés; et qu'entre nous nous soyons unis des liens d'une charité parfaite.

CORRESPONDANCE.

A. M. M. Un élève du Collège &c. &c. [SUITE.]

20. Jusqu'ici on avait cru que la vocation d'Abraham, et sa séparation d'avec les gentils avaient eu pour but, dans les desseins de Dieu, de conserver la vraie foi dans un coin de la terre; et voilà qu'il n'en est rien, puisque d'après l'opinion nouvelle, qui, comme un nouvel aëre vient éclairer le monde, il n'est nullement besoin de prémunir les hommes contre une erreur dans laquelle ils ne pouvaient tomber en masse, puisque la masse serait infaillible. Donc les vues de la providence auraient été frustrées.

30. Qui se serait douté qu'on a eu jusqu'ici tort de croire que la connaissance du vrai Dieu fut une faveur spéciale accordée au peuple Juif, à l'exclusion de toutes les autres nations, puisque celles-ci ont toujours possédé cette connaissance, aussi bien que lui? On ne dira pas que ce sont des avancés gratuits: mes adversaires sont trop initiés dans les mystères de M. de la Mennais, pour me contester que chaque page de ses écrits ne renferme pas une assertion propre à faire voir que la connaissance de Dieu communiquée à nos pères, à dû et doit passer intacte jusqu'au dernier de leurs enfants. Donc l'ingénieux auteur a travaillé à établir un fait dont ses disciples ne voudraient pas facilement épouser les conséquences.

40. Jusqu'ici on avait cru que la foi des Juifs était consignée dans les livres saints auxquels Dieu les ramène mainte et mainte fois. Dieu et le nouveau système? Rien de tout cela: vieille illusion! Les anciens n'y voyaient rien, et ceux qui les suivent, n'y voient pas d'avantage. La foi des Juifs, dit l'école moderne, ne fut jamais appuyée sur la tradition de toutes les nations, tradition qui était non seulement différente, mais diamétralement opposée à la foi des Juifs. Donc les Juifs n'ont pas été plus privilégiés que les autres peuples, si les autres peuples ont eu comme eux la connaissance du vrai Dieu. Pourquoi encore les Israélites furent-ils coupables d'idolâtrie, en adorant le veau d'or? Ils ne firent certainement que ce que faisaient les Egyptiens, en suivant l'opinion générale. En furent-ils moins dans l'erreur? Donc s'ils imitèrent les erreurs des autres nations, comment peut-il se faire que la masse des hommes ne puisse jamais errer?

50. Quelle est l'oreille précise qui pourra entendre, sans être offensée, que J. C. n'est pas venu apporter à la terre la connaissance de son père, ainsi que le dogme de l'unité de Dieu? Etait-il donc réservé à nos nouveaux raisonneurs de refuser à J. C. la gloire d'avoir tiré le genre-humain des ténèbres de l'erreur? Si les hommes ont toujours eu cette connaissance, le Sauveur n'est rempli qu'une partie de sa mission, puis qu'il est vrai de dire que les hommes n'avaient pas absolument besoin d'une connaissance qu'ils avaient déjà.

60. Qui entendit jamais quelque chose de plus inoui parmi les chrétiens que cette sentence qui renverse la foi catholique, que soit avant, soit depuis J. C. il n'y eut jamais qu'une seule religion qui fut universelle. On va probablement croire que l'exagère. Point du tout. Quant au fond, les Juifs ne différencient point des autres peuples, en fait de croyance religieuse, comme nous catholiques ne différons pas essentiellement avec les différentes sectes, en fait de croyance religieuse. Quand même on essaierait d'apporter des correctifs au sens des écrits de M. de la Mennais, il est toujours à regretter que de semblables expressions aient été prononcées avec autant de hardiesse, contre le conseil exprès de l'apôtre qui avertit de n'aborder de semblables questions qu'avec la plus scrupuleuse réserve. Donc les conséquences qui découlent du système de M. de la Mennais sont des plus dangereuses.

3e objection. A la fin des siècles, la foi se ralentira, et paraîtra, pour ainsi dire, éteinte. Or, s'il faut dans ces temps de calamité, où la foi aura presque disparu de la surface de la terre, s'en rapporter au consentement commun, que deviendra la promesse solennelle que J. C. a faite à son Eglise que les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre elle? Car si le consentement commun est infaillible, il sera au moins permis d'y adhérer. Que deviendra donc l'infaillibilité de l'Eglise, en contact avec la prétendue infaillibilité du genre humain?

4e objection. Dans l'Eglise catholique, l'autorité suprême réside dans le souverain pontife et dans le corps des évêques qui ne forment qu'une bien petite partie du troupeau. Or, pour être d'accord avec le nouveau système, il faudrait nécessairement que l'autorité résidât dans la communauté, ou dans le plus grand nombre. A qui néanmoins appartient-il de décider sur les points de doctrine? Est-ce aux fidèles, ou aux évêques? Au contraire, les fidèles ne sont-ils pas tenus de soumettre leur jugement, en quelque nombre qu'ils soient, à l'autorité épiscopale? M. de la Mennais lui-même a rendu pour la seconde fois un juste tribut d'hommage et de soumission à l'autorité du souverain pontife: ce qui vous prouve à l'évidence qu'il n'a pas encore trouvé le secret de captiver l'autorité individuelle sous le joug de l'autorité générale. Qu'on vienne donc dire maintenant que dans l'Eglise catholique le principe de la foi est la participation à la raison commune de la société des chrétiens. Car lors même que le parti lamennaisien eût été plus nombreux, il n'eût été ni moins condamnable ni moins condamné.

5ème objection. Le système du fondement de la certitude favorise une proposition proscrite par le clergé de France, dont le sens porte que les évêques ne sont que les délégués des fidèles. Cette proposition fut censurée comme subversive de l'ordre institué par J. C. injurieuse au St. Siège apostolique et aux évêques, schismatique et hérétique. Or la doctrine lamennaisienne ne s'éloi-

tifs, Georges chargea ses yachts de tous les trésors de la couronne, afin de pouvoir, à la première nouvelle, emporter en Hollande les joyaux de la royauté. Le roi Georges, par ses précautions, non moins que par ses terreurs, s'est montré plus bouffon que le dernier boutiquier de Londres. Emporter des diamans quand on perd une couronne, abandonner une royauté en fuyant sur un vaisseau chargé d'or, voilà ce qui n'arrive pas aux rois qui sont rois depuis longtemps. Ceux-là, au lieu de rien exporter, jettent leur sceau d'or à la mer, comme le roi Jacques, ou bien ils tendent la main comme le roi Charles X, pour pouvoir se rendre de Meudon à Cherbouurg.

C'est le propre des rois qui se respectent de ne voir dans la royauté que la royauté elle-même. Pour ma part, je ne hais pas ce trait du dernier roi de Hollande. Le roi Léopold Ier, un de ces rois de hasard, qui seraient bien en peine de s'expliquer à eux-mêmes leur incroyable élévation, avait cru bien faire en renvoyant à son prédécesseur quelques tableaux de prix qu'il avait trouvés dans le palais et dans le musée de Bruxelles. Le roi de Hollande a sur le champ renvoyé ces tableaux à Bruxelles, fort étonné, disait-il, qu'on se fût permis de les ôter de la place où ils les avait fait mettre, et où il espérait bien les retrouver à son retour.

La fortune (c'est le mot dont on se sert quand on n'a pas d'autre raison à donner), la fortune ne voulait pas que Charles-Edouard mit à cette épreuve l'avarice et la prudence du Roi Georges. Les compagnons du prétendant ne voulurent pas aller plus loin que Derby. Charles eut beau les prier avec des larmes: leur résolution fut inflexible. En conséquence, la Tweed fut repassée; et le peuple de Londres, se voyant privé de son spectacle, regrettant même ses terreurs, se retourna vers le roi George, qui fit rentrer son yacht tout chargé dans le port. [A continuer.]

LES RICOCHETS CONJUGAUX.

On dit qu'il s'est passé à Aix un événement qui tient bien plutôt du roman que de l'histoire et auquel nous n'ajouterions point foi s'il ne nous était rapporté par une personne digne de toute confiance.

Un mariage était arrêté entre le fils et la fille de deux marchands; les publications avaient eu lieu, le contrat avait été dressé, il ne manquait plus que le jour où devait être prononcé le sacramentel monosyllabe, on apprend que le futur s'était soustrait au bonheur qui l'attendait. Son père manda aussitôt un autre de ses fils qui demeurait à Marseille, et le propose pour remplaçant du déserteur: les parens de la jeune fille y donnent les mains; et les prénoms sont changés sur le contrat. Ce prétendu improvisé rend aussitôt visite à celle qui va être son épouse, mais inspection faite de la famille, il préfère une sœur de celle-ci. Nouvelles propositions; nouveau remplacement de prénoms sur le contrat. Bref, ce mariage improvisé, dans ce monde où l'on ne s'occupe que de son bonheur, tel autre médité depuis des années.

Tout le monde serait d'accord, si ce n'était que le notaire réclame le prix de trois contrats. Les parens du futur prétendent que nonobstant le changement successif des prénoms des deux conjoints le contrat est toujours le même.

Nous ne savons comment s'est terminée cette importante discussion.

MONNAIE.—Selon quelques auteurs, ce furent les Lydiens qui fabriquèrent les premières monnaies d'or et d'argent dans le but d'accroître et de faciliter le commerce. Selon Hérodote, au contraire, ce furent les Syriens qui les premiers battirent des pièces d'or et d'argent, tandis que Strabon affirme que ce fut dans l'île d'Egine qu'on frappa la première monnaie par l'ordre de Phédon. A l'appui de cette assertion, il cite le nom même de cette monnaie qu'on nomma éginette.

Les premières pièces monétaires des Romains furent battues sous Servius Tullius: elles étaient de cuivre, à la marque d'un bœuf ou d'une brebis. De là est venu le mot pecunia, [d'où nous avons fait le mot pécuniaire] parce que ces sortes d'animaux étaient du nombre de ceux qu'on désignait sous le nom de pecus [troupeau].

L'argent ne fut monoyé à Rome que l'an 485 de la république. La plus ancienne monnaie d'or connue en France est celle que fit frapper Théobald, roi de Metz, fils de Thierry, petit-fils de Clovis. Les pièces que nous appelons francs furent frappées pour la première fois sous le règne du roi Jean; et celles que nous nommons liards tirent leur nom de leur inventeur, Guines Liard, natif de Crémieu, sous Louis XI.

Extrait d'un voyage aux Etats-Unis dans l'année 1834.

Influence de la religion sur le caractère des hommes.

Si chacun porte dans son allure le caractère particulier que lui imprime le climat du pays qui l'a vu naître, les traits du visage chez chaque individu ne sont-ils pas modifiés aussi par les impressions de l'âme. Ces sensations intimes dérivent elles-mêmes d'une idée fixe et dominante vivant au fond de cette âme, sa religion.

Le Catholique [et il est rare d'en trouver un type parfait] dans la sérénité de ses regards, le calme de sa physionomie, décèle la foi profonde dans des principes doubles, pour ainsi dire, qui régissent l'extérieur, les actions de sa vie entière, les relations sociales et individuelles, d'après des croyances révélées qu'il éprouve et suit en lui-même avant de les réfléchir au dehors; le luthérien, le calviniste est grave, il réfléchit, pèse, combat, et ne semble jamais arrêté dans ses idées; et en effet quand trouvera-t-il une fin à ses éternelles contestations, libre qu'il est d'interpréter sa loi à sa manière? Le méthodiste prêchait et avida de prosélytes, est grand parleur, inquiet, et discourt à tous propos; le juif porte, au dire même des plus tolérans religieux, une marque de réprobation qui le poursuit depuis les tentes du désert et les villes d'Allemagne jusqu'aux provinces des Etats-Unis; l'Indien superstitieux semble écouter les voix d'en haut, tressaille au moindre bruit, cherche à lire dans le globe de la lune, et se laisse abattre par un songe; le quaker enfin à qui il ne manque que la révélation pour être Catholique est sententieux, puisqu'il agit d'après des formules; triste, puisqu'il se montre au milieu duquel il est errant lui paraît insouciant et corrompu.

DESSECHÉMENTS.

Parmi les travaux préparatoires les plus importants à exécuter, nous devons citer les desséchements des terres naturellement humides; et c'est le cas d'une foule de bas-fonds. Autant l'eau est un des plus puissants agents de la végétation lorsqu'elle est courante, autant elle est pernicieuse dans l'état de stagnation et par les qualités faibles qu'elle reçoit des matières animales et végétales qu'elle décompose incessamment.

Dans les terres trop humides les engrais pourrissent sans féconder et ne produisent que très peu d'effet, parce que l'eau surabondante et la froidure, qu'elle maintient plus longtemps qu'il leurs, s'opposent au mouvement de fermentation active des fumiers. Les grains y périssent avant de germer ou n'y lèvent que chétivement. Les tiges des céréales n'y ont pas assez de force pour les empêcher d'être versés par les vents et les produits y ont peu de valeur. Si au lieu de champs et de sillons on consacre ces terrains aux pâturages, ils ne donnent que des herbes insipides, des plantes marécageuses qui nuisent au développement des bonnes graminées, et le pied des bestiaux y piétine et défonce sans cesse les gazons qu'il détériore considérablement. Les bêtes à laines surtout y contractent facilement des maladies fâcheuses. Même le foin n'y a pas de saveur appétissante et il n'y possède que peu de qualités nutritives.

Il faut donc, pour tirer avantage de ces fonds humides, commencer par les dessécher convenablement au moyen de rigoles et de fossés, qui bien conduits enlèvent les eaux et assainissent le terrain. Ce travail indispensable produit deux grands avantages: il égoutte le fond et procure de la terre au moyen de laquelle on exhausse le sol trop bas. On peut alors avec succès répandre sur la terre les différents engrais. Si l'on a le projet de semer des céréales et de consacrer ces terres au travail de la charrue, il sera fort à propos de n'y planter que peu d'arbres, parce que leurs feuillages appelleraient encore l'humidité sur un sol déjà trop humide de sa nature.

On doit avoir soin de donner assez de largeur et d'évasement aux fossés, pour que les bestiaux puissent y descendre et en sortir avec facilité. Par ce moyen on ne perd pas de terrain, on gagne même de la surface. Il ne faut pas craindre de multiplier les saignées, les rigoles et même les fossés, parce qu'il est de toute nécessité d'assainir le terrain, si l'on veut en tirer parti, même pour le pâturage.

La direction des fossés doit être la plus courte et la plus droite possible, lorsqu'on a peu de pente, afin de l'augmenter en évitant les contours. On donne aussi plus de puissance à la colonne d'eau en tenant le fond des fossés plus étroit que leur ouverture. S'il y a pente, les fossés doivent être plus ou moins sinueux.

Il est de la plus haute importance de curer souvent et très exactement les fossés, afin de prévenir leur engorgement. On doit faucher tous les ans les plantes aquatiques qui y croissent. Ces plantes et la vase que l'on retire des fossés sont de très bons engrais.

DECES.

Le 13 Juin, à Québec, à l'âge de 23 ans et cinq mois, Dame Élisabeth Masse, épouse de M. Jean Roch Talbot dit Gervais, marchand de cette ville.

A Beauport, le 12 Juin, après une longue maladie, M. Bignell, maître des postes à Québec.

VENTES PAR DECRET.

DISTRICT DE MONTREAL.

Pour le 25 Juin à 10 heures.

Robt. Douglass vs Peter Devins, curateur de Morris Simpson, curateur à la secession vacante de Jas. Bullies.—Une terre et maison dans la seigneurie de Lacole, lot No. 11 en la première concession.—Vente à St. Valentin, à 11 heures.

Henriette Guichard, veuve T. Dunn, et autres vs John Fay.—Une terre à St. Armand étant la moitié Ouest du lot No 2 avec maison &c. A 10 heures.

Wm. Sinclair vs Wm. Brown.—Une terre au 1er. rang de Jamestown, paroisse Ste. Martine, avec maison.

Pour le 1er. Juillet, à 11 heures.

Laurent Roy et autres vs Antoine Marchesseau, Un emplacement dans la seigneurie Delery, paroisse de Blairfindie, avec maison, boutique, etc.

J. S. M'Cord et al. vs Noath Jackson, Partie du lot No. 15, au 2e. rang du township de Hull, avec maison etc.

Pour le 11 Août

Léon Papineau et Pierre Lersille Leblanc vs Alexis Mani.—Un emplacement et une terre avec maisons, dans la première concession d'Helens-town, paroisse St. Timothée. A 11 heures.

Pour le 2 Septembre 1834.

Jos. Roy vs—Toussaint Hubert Goddu et Ch. Bizaillon—deux terres, une pièce de terre et un emplacement. A 11 heures.

James Leslie et al vs—Antoine Boyer.—Une terre à St. Simon (Seigneurie de Bourchemin.) A 11 h.

ON A BESOIN

IMMEDIATEMENT au magasin du sous-général d'un jeune homme de 14 à 15 ans, comme commis, muni de bonnes recommandations.

J. M. SPINK.

Village Debartzch 19 Juin 1834.

gne pas assez de celle renfermée dans cette position, pour n'en être pas entachée. Au moins vous restera-t-il à concilier l'autorité générale avec l'autorité individuelle. Il faudra bien bon gré malgré que vous accordiez que l'autorité individuelle peut être infaillible en quelques cas, et que l'autorité générale n'est pas toujours infaillible.

6ème objection. La théologie tient pour certain qu'une personne à qui Dieu fait une révélation particulière, est obligée d'y croire. Or, si la raison individuelle ne peut jamais embrasser la certitude, elle ne sera pas tenue d'y ajouter foi. Au contraire, elle doit douter, puisqu'elle n'a que son témoignage. Où ira-t-elle donc chercher un appui? Sera-ce dans une décision étrangère? Il faudrait, suivant les lamennaisiens, que la majorité des hommes pût attester cette révélation, pour qu'elle y ajoutât foi. L'avis de quelques Casuistes serait peu propre à confirmer la vérité d'un fait dont ils n'ont pu avoir une connaissance quelconque. Comment, en effet, décider sur le rapport d'un individu, si un individu ne mérite jamais croyance. Le témoignage de mille hommes qui ont entendu dire une chose, ne vaut pas mieux que le témoignage de la personne qui en a été témoin. En outre, le sentiment de quelques savans n'est encore que l'expression de l'autorité individuelle. Il y a déjà longtemps que j'ai mis cette dernière difficulté en avant, sans que le fameux antagoniste tant de fois prêté comme devant pulvériser mes objections, ait encore jugé à propos de porter sur elle une main destructive. La rumeur publique dit que c'est la faiblesse qui l'en a empêché. Enfin, un cas de maladie est excusable. Tant pis, tant mieux viendra peut-être: il faudra bien se passer de solution, si l'indisposition continue.

Qu'on veuille bien excuser ma sincérité en exposant ainsi mes doutes. S'ils sont levés d'une manière satisfaisante, au jugement du public qui veut bien s'intéresser à la discussion, je donne ma parole que je me fais Lamennaisien.

J. ODELIN Ptre.

L'ECHO DU PAYS

VILLAGE DEBARTZCH.

JEUDI, 19 JUIN 1834.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

La voie de New-York fournit des nouvelles de Londres jusqu'au 11 Mai. On disait que Don Carlos, le prétendant au trône d'Espagne, avait été fait prisonnier et qu'il était en route pour l'Angleterre. Don Pedro et Don Miguel en étaient venus à un accommodement et les différends entre eux devaient être réglés, à la suite d'un traité entre la France, l'Angleterre, l'Espagne et le Portugal.

Les arrestations en France avaient été si nombreuses que le gouvernement ne savait plus que faire de tant de gens. On assure qu'il y a dans les prisons de Lyon plus de 700 personnes détenues pour cause politique.

On lit dans le courrier de Lyon du 17 Avril: la situation de notre ville est de plus en plus rassurante. Elle perd peu à peu cet aspect belliqueux qu'elle avait pendant les derniers événements. Les barricades qui obstruaient presque toutes nos rues ont entièrement disparu. Cependant les débouchés des ponts et des principales rues sont encore occupés par des postes nombreux. La place bellecour ressemble toujours à un camp. Les soldats y sont baraqués et bivouaquent la nuit auprès de grands feux. On y voit un parc d'artillerie de campagne, deux pièces de vingt-quatre et deux obusiers de huit pouces.

La foule a continué à circuler dans les rues, sur les quais et les places qui ont été le théâtre de différents engagements, pour voir les dégâts occasionnés par le combat.

De nombreuses troupes arrivent de toutes parts aux environs de Lyon. On assure que dans quelques jours il n'y aura pas moins de 40,000 hommes cantonnés tant dans nos murs qu'aux environs.

Nous nous sommes toujours fait un devoir, dans la rédaction de notre journal, de n'entrer dans aucune discussion qui pût toucher directement ou indirectement à une classe d'hommes que leur état et la nature de leurs fonctions semblent devoir élever bien au dessus de la sphère politique. Appelés par leur ministère à annoncer aux hommes un Evangile qui enseigne paix et amour, à prêcher la morale d'un livre qui nous dit que tous les hommes sont égaux, étant tous enfants d'un même père et ayant tous une même destination, nous aimions à nous persuader que se bornant à ce noble et touchant emploi, aucun individu de ce corps ne quitterait jamais le théâtre où il était monté, pour descendre, faible champion, dans l'arène politique et prendre part aux divisions et aux luttes qui agitent les partis. Il nous a fallu plus d'un témoignage pour nous persuader le contraire. Nous n'avons cru qu'avec la plus grande peine un fait que nous aurions désiré ne pas voir exister, et cela dans l'intérêt du clergé comme dans celui du peuple.

Il existe malheureusement ce fait. Dans cette lutte de la liberté avec le despotisme, nous avons le douleur de le dire, plus d'un ecclésiastique a déjà changé la chaire en tribune aux harangues et a fait servir son influence à faire peser encore d'avantage le joug de l'oppression sur le peuple, dont il doit être le père, et cela par le moyen du peuple même, au quel il voudrait apprendre à baisser les fers que des ambitieux et des intrigans, étrangers à ses institutions, voudraient lui imposer! Sentinelle avancée des droits et des libertés du peuple, la presse libérale de ce pays s'est déjà récriée contre ce honteux contre-sens; mais il nous semble qu'on n'a pas assez recherché les raisons possibles, les intérêts particuliers, les petites passions, qui peuvent ainsi faire déclarer les adversaires du peuple, des hommes issus eux-mêmes du peuple et dont l'existence est intimement liée à l'existence de ce peuple. Nous devons nous efforcer de nous acquitter de ce devoir, de ce devoir pénible.

Nos premières impressions dans la vie, les premières leçons de nos maîtres sont celles certainement qui restent le plus profondément gravées dans notre esprit et dans notre cœur. Or n'a-t-on pas entendu préconiser dans nos collèges

(et cela pendant qu'on exaltait dans des cahiers qui devaient être récités sur un théâtre public l'excellence du gouvernement constitutionnel) la pure monarchie, l'absolutisme même! Ces hommes encastrés, quant à leurs idées, au siècle de Louis XIV, qu'ils regardaient comme le *nec plus ultra* de la science gouvernementale, qui entraînaient en enthousiasme à l'idée du tyran qui disait "l'état c'est moi" et des actes arbitraires des crapuleux despotes qui le suivirent, étaient certainement bien peu propres à comprendre notre époque et surtout à former une jeunesse née pour la liberté. Il faut pourtant avouer que ces hommes-là étaient moins ridicules que nos absolutistes d'aujourd'hui, puisque les idées libérales ont continué à marcher de leur pas de géant. Mais ces malheureuses idées qu'ils firent sucer à la jeunesse d'alors n'en produisirent pas moins aujourd'hui leurs fruits amers. Cette éducation manquée doit au moins excuser jusqu'à un certain point ceux qui la requèrent.

Des prédicateurs dans leurs sermons ont souvent fait usage de ce texte de St. Paul: "Non est potestas nisi a Deo," c'est à dire toute autorité vient de Dieu, pour prouver que nous n'avons pas le droit de résister par des moyens même légaux à l'administration, de faire des assemblées publiques &c. Nous pourrions ici faire une distinction; mais il n'en est pas besoin. Ces Messieurs ignoreaient-ils que nous vivons sous un gouvernement constitutionnel, que dans ce gouvernement, forme de trois pouvoirs, la puissance du peuple doit être sinon prépondérante au moins égale aux deux autres? Il est donc absurde de dire au peuple pris collectivement qu'il s'oppose à l'autorité, puisque lui même forme une partie intégrante de cette autorité. Au reste qu'a-t-on fait jusqu'à présent? A-t-on pensé à autre chose qu'à présenter nos griefs au trône, et à pétitionner le parlement impérial? N'est-ce pas là un droit que garantissent tout à la fois la raison et la constitution, je ne dis pas au peuple qui aurait droit de le prendre, s'il ne l'avait pas, mais à chaque individu parmi le peuple? Il nous semble qu'à moins d'une extrême ignorance on ne peut soutenir de bonne foi de tels avancés.

Les doctrines surannées de droit divin et d'obéissance passive ne sont plus, même en Europe, professées que par des hommes d'un autre temps et ne sauraient valoir ici, vû la forme de gouvernement sous la quelle nous vivons et cela pour les raisons que nous venons de donner plus haut. Voilà pourtant, si nous sommes bien informés, les principales raisons alléguées par quelques curés publiquement en chaire ou d'une manière plus privée, pour détourner leurs paroissiens de signer la requête au soutien des 92 résolutions. Pour l'honneur de ce corps, qui renferme tant d'hommes respectables et éclairés, nous aimons à croire que le nombre en est plus petit qu'on ne nous l'a rapporté.

Mais l'on se demande comment il se fait que les mêmes hommes, qui en 1822 et '23 se montrèrent si ardens à repousser le projet d'union entre les deux provinces et dont un grand nombre en 1827 signa une requête au parlement impérial, dans la quelle on se plaignait de la composition au conseil législatif et de l'administration de lord Dalhousie, nous prêchent aujourd'hui l'obéissance passive? Nous nous plaignions alors comme aujourd'hui des excès de cette minorité qui veut nous dominer; en 1827 c'étaient l'administration de lord Dalhousie et la composition des conseils qui étaient les sujets de nos plaintes, en 1834 ce sont l'administration de lord Aylmer et les mêmes conseils. Notre état est absolument le même. Quiconque agit aujourd'hui autrement qu'il a agi en 1822 et en 1827 n'est pas conséquent avec lui même. Des motifs d'intérêt privé ou de petites passions peuvent seuls l'avoir fait changer.

Nous désirerions bien sincèrement ne pas retrouver de tels sentimens dans aucun de nos concitoyens et moins que dans tout autre dans aucun des ministres de l'Eglise. Nous répugnons surtout à les manifester. Mais c'est le retentissement de l'opinion publique. Le peuple, qu'on n'abuse plus par des mots, s'en va répétant qu'en 1822 et '23 l'existence civile du clergé était menacée, que les dixmes surtout auraient été infailliblement abolies; que l'intérêt particulier forçait en conséquence à être patriote. Lord Dalhousie s'était en plusieurs rencontres déclaré en faveur du bill d'union, même bonne raison de ne pas aimer l'administration de lord Dalhousie.

Un bill pour la régie des biens de fabrique passe en chambre, quelques années après. Nous n'entrerons pas dans le mérite ou le démerite de ce bill; mais la majorité du clergé se crut lésée par quelques-unes de ses clauses. Le conseil, évidemment dans le dessein de grossir son parti des lors désespéré, par la défection du camp ennemi, rejette le bill des fabriciens qui paraissait demandé par la masse du peuple. Que le conseil n'ait ainsi rejeté ce bill que dans la vue de mettre la division parmi nous et grossir ses rangs par cette petite ruse, c'est ce dont on peut se convaincre sans être très clairvoyant; car pourquoi l'aurait-il fait? Serait-ce par amour de la religion prêchée par notre clergé? Le conseil était alors, en très grande majorité, protestant. Une affection particulière, qu'il aurait portée au clergé, ne pouvait pas non plus être le motif de sa démarche. S'il avait quelqu'un à ménager ce devait être le peuple. Il aimait mieux suivre le principe machiavéliste "divide et regna." Quelques Ecclésiastiques parurent avoir alors la bonhomie de croire que des hommes, qui avaient appelé de tous leurs vœux l'union des deux Canadas, pour détruire leur influence et renverser la religion avec nos autres institutions, avaient tout à coup été, on ne sait par quel miracle, transformés en agneaux et étaient devenus la colonne inébranlable sur la quelle devaient s'appuyer le clergé et l'Eglise catholique. On bénit le bon conseil législatif et on honnit la chambre d'assemblée.

Que sont pourtant ce conseil législatif et cette chambre d'assemblée? Le premier quelques individus de tout temps opposés au culte catholique; la chambre d'assemblée, composé presque entièrement de catholiques, représente environ 500,000 ans de cette persuasion!!! S'il était besoin de faits pour prouver qu'un clergé catholique n'a rien à attendre d'un exécutif protestant, il nous suffirait de rappeler, entre mille autres traits, les entraves mises par cet exécutif à l'érection civile des paroisses, ses délais ou refus d'octroyer des chartes à nos collèges, la rétention injuste des biens des Jésuites, les prétentions sans cesse renouvelées d'une Eglise établie par la loi &c. Il est donc plus qu'absurde à certains membres du clergé de se jeter dans les bras de tels gens, surtout lorsqu'ils abandonnent pour cela le peuple commis à leurs soins et qui les nourrit.

On a parlé beaucoup des horreurs de la Révolution française et quelques personnes croient servir la cause de l'humanité, en cherchant à arrêter la marche des idées libérales, qui pourraient amener en ce pays de semblables résultats. D'abord on a parlé beaucoup des crimes qui souillèrent et point du tout des vertus qui illustrèrent cette révolution, dont les pieds, dit un écrivain célèbre, touchaient aux enfers et la tête aux cieux. Ensuite la révolution que nous voulons n'est pas sanglante; nous voudrions qu'elle s'opérât en entier dans l'esprit de ceux qui jusqu'à ce jour refusent de nous rendre justice. La révolution française, ajoutez-t-on, fut hostile au clergé et l'on cite les prêtres qui portèrent leurs têtes sur l'échafaud ou qui furent déportés. L'aristocratie française tomba alors avec le clergé.

En rapportant cette horrible catastrophe et les faits isolés qui s'y rattachent, il nous semble qu'on ne cherche pas assez à se rendre compte des causes qui les amenèrent. Le peuple français gémissait depuis des siècles sous l'horrible tyrannie des grands. Ce n'était pas un peuple, à proprement parler; ce n'était plus qu'un troupeau d'esclaves. C'est ce que signifie le nom *serf*, du latin *servus*, qu'on donnait à la plupart de ceux qui n'étaient pas nobles ou clercs. Malheureusement le clergé et surtout le haut clergé, qui possédait lui-même des biens immenses dans l'état, pensant, comme quelques individus ici, qu'il avait plus à attendre d'une aristocratie que du peuple, se jeta dans ses bras et se montra souvent lui-même persécuteur. Delà la haine du peuple contre le clergé. Des tentatives plus ou moins heureuses acquirent successivement au peuple quelque liberté. Mais il ne faisait, pour ainsi dire, que briser un à un les mille liens, qui le retenaient captif, et à la veille de la révolution l'en vit un curé réclamer comme seigneur un droit infâme et un jeune homme enlever avec peine à sa brutalité sa jeune épouse devant les tribunaux!! La patience du peuple était épuisée; un jour il se leva furieux et le soir il n'y avait plus qu'un ordre dans l'état, le peuple! La mort sous mille formes et la tourmente révolutionnaire avaient fait disparaître les deux autres.

Si les mêmes causes produisent les mêmes effets, la conduite imprudente de quelques membres du clergé pourrait appeler sur leur corps de semblables malheurs. "Dii, meliora piis."

Nous traduisons du Daily Advertiser du 13 Juin, les deux lettres suivantes d'un correspondant de Londres.

On voit par ces lettres que M. Stanley, qui a intérêt à ce que l'enquête sur l'état du Canada ne soit pas trop entière, voulait qu'on commençât par la lecture du rapport du comité de la chambre des communes en 1828. M. Roebuck insista et obtint à ce qu'on examinât nos pétitions de 1827. Le langage employé par lord Aylmer dans des dépêches lues dans ce comité a paru si inconvenant à l'un des membres qu'il a proposé d'en faire biffer quelques passages. M. Roebuck s'y est opposé, afin qu'on vit, dit-il, ce qui avait pu influencer l'honorable secrétaire. L'un des membres (M. Baring) représente son Excellence lord Aylmer, comme un homme d'un esprit faible et sans jugement; M. Roebuck remarque combien il est dangereux de mettre de tels hommes à la tête d'un pays. M. Viger, notre agent, sera interrogé devant le comité et s'il n'aime pas, comme dit le correspondant, à faire des réponses courtes, il répondra néanmoins avec les talens que nous lui connaissons et la confiance que lui donne la bonté de la cause qu'il soutient. On voit aussi qu'on interrogera devant le comité tous ceux qui désireront l'être; ce qui prouve qu'on cherche à nous rendre justice.

Londres ce 27 Avril 1834.

Je vais m'efforcer de vous donner un rapport de cette semaine du comité sur le Canada en tant que ses travaux seront importants ou intéressans.

Le comité commença ses travaux la semaine dernière et, à la première assemblée, choisit pour président M. Robert Grant, et décida de s'assembler trois fois la semaine. A cette assemblée M. le secrétaire Stanley proposa de commencer par la lecture du rapport du comité de 1828 sur les affaires du Canada. M. Roebuck s'y opposa ayant pour raisons que les instructions de la Chambre (c'est-à-dire la motion même de M. Stanley) les obligeaient de remonter à une époque plus reculée, notamment à l'examen des pétitions de 1827, afin de voir si tous les griefs signalés dans cette pétition avaient été mentionnés dans le rapport de 1828. Ceci étant un point important M. Roebuck y insista.

A la seconde et dernière assemblée ils lurent les dépêches du comte Ripon, et se déterminèrent à envoyer chercher certaines personnes et certains papiers. Une application fut faite, je crois par M. Robinson, en faveur de certaines personnes intéressées dans le commerce du Canada, pour qu'elles fussent entendues, et à laquelle comme de raison l'on consentit. Tous ceux qui le désireront seront examinés. M Viger sera appelé pour fournir des renseignements et l'on croit que ça ne lui plaira qu'à demi, car nous savons tous combien habituellement il est opposé à donner une simple réponse à une simple question, ce qu'il sera néanmoins obligé de faire en cette circonstance.

Londres 29 Avril, 1834.

Hier (Lundi) le comité sur le Canada lut des dépêches du gouverneur du Canada dans lesquelles il emploie un langage très rude envers les hommes influents de la chambre d'assemblée. M. Baring proposa qu'en imprimant ces dépêches de tels passages seraient supprimés, car ils étaient, dit-il, d'une nature à exciter les passions. A ceci M. Roebuck répondit qu'elles étaient des dépêches publiques et non pas privées, et qu'il était absolument nécessaire qu'elles fussent entièrement lues, afin de montrer l'influence qui avait agi sur M. Stanley, en écrivant ses dépêches. M. Baring dit que le présent gouverneur était un homme faible et peu judicieux, ce à quoi M. Roebuck ne fit pas d'objection; mais il dit qu'il désirait montrer le grand danger d'appointer de tels hommes.

L'on suppose que le comité fera un rapport pendant cette session; mais qu'il continuera à siéger l'an prochain, et qu'il fera alors un second rapport.

La Gazette de Québec publie un petit dialogue entre M. Papineau et l'écho, à l'instar de celui de Napoléon et de ce dernier. Quoique nous soyons prêts à admettre que M. Neilson puisse avoir quelque sujet de mécontentement contre M. Papineau, qui a dévoilé en pleine chambre tout le machiavélisme de sa conduite, nous devons pourtant dire que cette imitation n'est pas heureuse. Le vrai écho du pays, comme il l'appelle, répond tantôt par un mot d'une seule syllabe, tantôt par des mots de deux, trois ou quatre syllabes, suivant le bon plaisir de ceux qui le font parler. Merveilleux! Nous n'en connaissons qu'un qui puisse l'emporter sur cet écho admirable, c'est l'écho du Gascon qui, lorsqu'on lui demandait "comment te portes-tu?" répondait "jé mé porté bien."

Le blé du Bas-Canada se vend à Québec de 4s. 11d. à 5s 2½d. le minot. La farine du Haut-Canada fine de 26s 3d. à 26s 6d. le quart. La superfine des Etats-Unis 26s.

AVERTISSEMENTS.

LIBRAIRIE CANADIENNE.

LIVRES NOUVEAUX.

LES Soussigné viennent de recevoir par les derniers arrivages, une Superbe Collection de Livres de Piété, Théologie, Littérature et de Droit, dont le Catalogue est sous presse.

AUSSI,

Une caisses d'Images et Gravures de Piété et de Dévotion, parmi lesquels se trouvent quelques copies du Chemin de la Croix, en taille douce, &c. &c.

DE PLUS,

Ils ont aussi ouvert leur assortiment général de Papeterie, de Livres et Fournitures d'École.

FABRE, PERRAULT & C^{ie}.

2 Juin 1834.....J.

TAPIS DE TOILE CIRÉE.

LE Soussigné a reçu un lot considérable de Tapis de Toile Cirée, de toutes dimensions, couleurs et patrons; il s'en trouve de fleuris à l'imitation des Tapis de Turquie. Voulant vendre cet assortiment au plutôt, il offre d'en disposer à des \$ 1s. et 2s. par verge au dessous du prix ordinaire.

AUSSI,

7 Boîtes contenant 20 Douzaines de Bouquets de Fleurs Artificielles, de toute imitation.

ALEXIS BENOIT.

9 Juin No. 249, Rue St. Paul.

DE GRÉ A GRÉ.

QUINCAILLERIE, ET CUIR A HAUSSE ET A SEMELLE.

LAROCQUE, BERNARD & C^{ie}.

Montréal, 9 Juin, 1834.....J.

LE COMPTOIR et les MAGASINS de la COMPAGNIE CANADIENNE sont transférés à la nouvelle Bâtie en Pierre sur la RUE DES COMMISSAIRES vis-à-vis le débarquement ordinaire des bateaux à vapeur. On peut aussi y entrer par la Rue St. Paul au No. 117 1/2 à la PORTE VERTE.

LAROCQUE, BERNARD & C^{ie}.

Montréal, 24 Avril, 1834—cs.

TOILE DU PAYS.—1000 Aunes de TOILE DU CANADA, d'un tissu très-fort, pour faire des poches ou pour Emballage, &c. A vendre par

LAROCQUE, BERNARD & C^{ie}.

No. 117 1/2 Rue Saint-Paul, ou

No. 47 Rue des Commissaires.

8 Mai. 1834. j.

BEURRE.—14 Barils de BEURRE

d'une qualité supérieure du Haut-Canada.

A vendre par

LAROCQUE, BERNARD & C^{ie}.

No. 117 1/2 Rue St. Paul, ou

No. 47 Rue des Commissaires.

8 Mai. j.

CHARRUES ECOSSAISES, LIMAILLE, &c. &c. &c.—Un assortiment complet de CHARRUES, de montures de Charrues, un quart de LIMAILLE, propre pour les Ingénieurs, Poids assortis, un Coffre-Port, et divers autres articles en Quincaillerie. A vendre par

LAROCQUE, BERNARD & C^{ie}.

No. 117 1/2 Rue Saint-Paul ou

47 Rue des Commissaires.

8 Mai. j.

MARCHANDISES NOUVELLES.

LA COMPAGNIE CANADIENNE informe ses Amis et Chaland que par l'Ottawa, de Londres, la Canada et le Robertson, de Glasgow, tous trois maintenant dans le Port, elle vient de recevoir une partie considérable de son importation du printemps.

Les arrivages attendus de jour en jour des divers ports de la Grande-Bretagne et de l'Irlande, compléteront son assortiment qui sera plus étendu et plus varié que l'an dernier. Elle compte avec confiance sur l'appui et les faveurs de ses amis.

LAROCQUE, BERNARD & C^{ie}

No. 117 1/2 Rue St. Paul. à la Porte Verte

et No. 47 Rue des Commissaires,

Sur le Bord de l'Eau.

12 Mai 1834.

Aux Constructeurs.

L'HONORABLE Juge ROLLAND a besoin d'un OUVRIER, versé dans la construction des moulins seigneuriaux ou à mouture, pour conduire et diriger la bâtisse qu'il veut faire d'un moulin de cette nature, dans sa seigneurie de Monnoir, sur la Rivière du Sud-Ouest.

S'adresser à l'Hon. Juge lui-même à Montréal, ou à son Agent à Ste. Marie de Monnoir J. T. FRANCHÈRE Ecuyer.

NOUVELLE FABRIQUE DE TABAC,

Rue St. Paul, presque en face de l'Eglise

de l'Hôpital,

ENSEIGNE DE LA

GROSSE TORQUETTE.

LE Soussigné informe le Public que depuis l'incendie désastreux du 13 Février qui a consumé tout son Fonds de Magasin, il a formé un nouvel Etablissement dans la maison voisine de celle qu'il occupait, à l'Enseigne ci-dessus, où il a un assortiment complet de TABAC et autres articles dans cette branche de commerce.

Les Marchands de la Campagne et autres trouveront un assortiment général de TABAC de toute espèce, en Roudre et à Fumer, Cigares, &c. à des prix modérés.

En Outre.—Tabac Rapé Canadien, d'une qualité supérieure à toute autre manufacturée à Montréal.

J. J. VAN BENTHUSEN.

Montréal, 27 Mars.—J.

ALEXIS BENOIT,

PREMIER DU MARCAE' A BOIS,

No. 249, Rue St. Paul,

INFORME respectueusement ses amis et le public en général, qu'ayant intention de se retirer du commerce de détail, il offre en vente en GROS ET EN DETAIL, a un prix extrêmement réduit, son fonds de MARCHANDISES, consistant en Lasting, Prunelle, Casinette, Bombazette, Bombazine, Merinos, Drill, Nankin, Indiennes, Batiste, Mousselines, Mull Mull, Toile, Pekin, Gros de Naples, Crêpe, Patrons de Vestes, Gingham, Bourragan, Futaine, Coutil, Corderoi, Coton rayé, caracaté et blanc, Bazin, Jannette, Velours, Plaid, Camelot, Flanelles, Serge, Shales de soie et de coton, Mouchoirs do. do. Couvrepiéds, Couvertes, Flushing, Petersham, Etoffe grise, Ratine, Parapluies, Chapeaux, Bottes, Souliers, Bas, Chaussons, Gands, Cravates, Bonnets rouges, Bretelles, Galon, Fil, etc. etc. etc.

DE PLUS,

Un grand assortiment de DRAP et CASIMIRS Fin et Superfin, des couleurs suivantes, Bleu, Noir, Brun, Drap, Vert, Mulbury, Gris mêlé, etc.

ET,

Un lot de HARDES FAITES, au montant de L. 665 consistant en manteaux, Surtrons, Habits, Vestes, Culottes, Caleçons qu'il vendra en douzaine ou en détail.

AUSSI,

600 POCHES de 1 1/2 minot et 2 minots. 550 paires gros souliers à cheville.

N. B.—Un seul prix sera demandé pour les Marchandises.

Montréal, 26 Mai, 1834.

RESTÉ dans le hangar du soussigné, sans que personne l'ait réclamé, un quart supposé contenir des œufs, marqué D. A. W.

J. M. SPINK.

Village Debartzch 4 Juin, 1834.

MAGASINS D'ÉPICERIES, &c.

LE SOUSSIGNÉ prend la liberté d'informer ses amis et le public qu'il a ouvert un MAGASIN D'ÉPICERIES dans la Maison de THOMAS BUSBY, Ecuyer, No. 25, Rue St. Paul, près du Magasin de Jos. Roy, Ecuyer, et vis-à-vis le Nouvel Etablissement de M. Rasco. Il aura en tout tems un assortiment bien choisi de tous les articles qui entrent dans cette branche de commerce, et surtout, VINS, LIQUEURS, THE, &c. de la meilleure qualité, à des prix raisonnables. Les familles qui voudront bien lui accorder leur pratique trouveront dans son MAGASIN tous les articles qui leur seront nécessaires.

BENJAMIN STARNES.

A LOUER.

UNE CAVE spacieuse propre à la conservation des Liqueurs.

Une VOUE EN PIERRE, sur le Marché Neuf, convenable pour emmagasiner les Grains.

S'adresser à

BENJAMIN STARNES.

22 Mai, 1834. j.

Nouvellement arrivé.

A VENDRE chez le Soussigné, No. 13 Rue de la Fabrique.

- LAMPES d'Eglise plaquées,
- Encensoirs,
- Boîtes à Sles, Huiles,
- Fonds Baptismaux,
- Burettes,
- Bénitiers,
- Cloches d'Eglises de 50 à 700 livres,

ET AUSSI:—

- 200 fromages de Gruyère,
- 300 Pierres à moulange françaises,
- 10 tonnes d'huile double bouillie de Londres,
- 2 do. huile, blanc Baleine,
- 500 barils peinture blanche,

LOUIS DE LAGRAVE.

Québec 26 Mai 1834.

Les Soussignés ont à vendre,

100 QUARTS DE MORUE VERTE
20 QUARTS DE SAUMON d'une excellente qualité.

LAROCQUE, BERNARD & C^{ie}.

AVIS.

LE Soussigné tailleur à l'honneur de remercier le public d'Yamaska et des environs, de l'encouragement qu'il a rencontré jusqu'à ce jour, et il le prévient qu'il commencera à occuper, au premier de Mai prochain, partie de la maison appartenant à Mr. Beaudoin et occupée par lui. Il espère par ses soins et sa diligence mériter la continuation de la faveur publique.

JOHN O'BRIEN.

LE SOUSSIGNÉ informe le public de Saint Charles et des environs, qu'il a ouvert son Magasin à St. Charles Village Debartzch, dans la grande Maison appartenant à l'Hon. Debartzch et située près du quai du bateau à vapeur.

Il tient l'assortiment le plus complet et le plus étendu:—

Marchandises sèches, Groceries, Ferronneries, Faïence, Verreries et enfin tout ce qui peut être utile aux habitants de la campagne. On trouvera constamment chez lui des Liqueurs assorties et toute sorte de Boissons des meilleures qualités, et tout au prix des Villes. Il tiendra aussi des Chapeaux de Velour, de Soie, de Gros-de-Naples, de Saint et autres différents articles de mode à l'usage des Dames.

Le soussigné se flâte que le public n'aura qu'à se louer du choix de ses marchandises et de la manière qu'il sera servi.

Pour faciliter les acheteurs, il prendra en paiement, les grains, la potasse et toute sorte de produits.

J. M. SPINK.

—9 Octobre 1833.

—J.M. 4

AVIS.

LE SOUSSIGNÉ a l'honneur d'avertir le public qu'il a été chargé par le Capitaine du BATEAU A VAPEUR LA FELICITE DU RICHELIEU de recevoir dans son hangar sur le quai où abordent les Steamboats et autres bâtimens, tous effets qui seront à charger, sur le dit BATEAU A VAPEUR ou à décharger. Il répondra des effets qu'il y recevra excepté pour les accidents de feu. Il recevra pareillement les effets de tous autres bâtimens qui chargeront ou déchargeront au Village Debartzch. Les prix seront modérés.

J. M. SPINK.

MR. CHRISTOPHE DECELLES, Capitaine du Bateau à Vapeur LA FELICITE DU RICHELIEU a l'honneur de prévenir les Marchands et le public en général qu'il commencera ses voyages, le 10 du courant. LA FELICITE DU RICHELIEU fera deux voyages par semaines, de Montréal à Chambly. Les tarifs seront les mêmes que ceux de l'Edmond Henri.

Boucherville, 1 Mai 1834. JO

LA BARQUE A VAPEUR MONTREAL, Capt. ED. LESPÉRANCE, commencera ses Voyages régulièrement LUNDI prochain de Chambly à Montréal deux fois par semaines. Elle partira de Chambly LUNDI à 9 heures du matin et de Montréal MARDI à 4 heures de l'après midi. De Chambly le Jeudi à 9 heures du matin afin de faciliter les passagers venant de St. Jean et de Montréal Samedi à 4 heures de l'après midi. Le MONTREAL arrêtera à tous les ports sur la Rivière Chambly et à la Norraye en montant et en descendant.

Les prix de Chambly à Montréal sont de quatre cheilings pour aller et venir. On paiera un cheilng par repas pour la nourriture si on la prend à bord. Les liqueurs aux mêmes prix des campagnes.

Pour FRET et autres Passages s'adresser au Capt. à Bord.

30 Mai 1834

AVIS.

LE soussigné informe Messieurs les Marchands et le public qu'il offre ses services comme agent à tous ceux qui voudront bien l'employer. Etant près du débarquement des Steamboats, il se flâte que le tout sera exécuté avec ponctualité et avec économie.

CHARLES GOUIN.

William Henry, 31 Mars 1834.

AVIS AUX CULTIVATEURS.

LE SOUSSIGNÉ a en vente à son Magasin au Village St. Denis

700 QUARTS

de PLÂTRE de Paris, de la meilleure qualité. La bonté de cette substance comme engrais est trop bien connue pour qu'il soit nécessaire d'en faire l'éloge. Le prix est de 15 francs le quart.

L. GUEROUT.

St. Denis 15 Mars, 1834 o.

A VENDRE.

ARENTEZ constituées par le propriétaire Soussigné plusieurs emplacements avantageusement situés pour le commerce. Ces emplacements, qui font partie du Village Debartzch, sont dans une situation très agréable, étant sur le bord de l'eau et près du Moulin à Vapeur de Mr. Ducharme.

BENJAMIN TÊTREAU.

Village Debartzch, 23 Avril 1834.

AVIS PUBLIC.

Tous Propriétaires du Comté St. Hyacinthe sont par le présent prévenus que l'acte de répartition des frais d'une Cour de Justice et Prison pour le dit Comté, étant homologué du 3 Mars courant, ils sont obligés de payer leur cotepart de répartition à leurs syndics respectifs de ce jour au trois Mai prochain.

EMM. GOILLARD DESPRÉS.

St. Hyacinthe 20 Mars 1834.

Par autorisation Légale.

APRÈS trois simples Créées préalables, pendant trois Dimanches consécutifs à l'Issue du Service divin du matin à la porte de l'Eglise de la Paroisse St. Charles, seront adjugés aux plus offrants et derniers enchérisseurs, à ONZE heures du matin, à la porte de la dite Eglise, le TRENTE du mois de JUIN prochain, les Immeubles qui en suivent, appartenans à Dame veuve ADRIEN GUAY dit CASTONGUAY Interdite.

1o. Une terre de trois arpens de front, sur quarante de profondeur; située en la première Concession de la dite paroisse, entre Jean-Bpt. Hebert au Sud-Ouest et Charles Contremine au Nord-Est; avec Maison, Grange, Etable et autres bâtisses sus construites; cette terre est généralement reconnue être d'un excellent rapport en grains et foin.

2o. Une terre de quatre arpens de front sur quarante arpens de profondeur, en la seconde Concession de la dite Paroisse entre Basile Dufirène et le lopin ci après désigné, partie en beau Bois de bout et partie défrichée. Cette terre est d'un bon sol et sera vendue en deux Lots.

3o. Un lopin de terre de deux arpens de front sur douze de profondeur; adjacent à la terre sus désignée.

4o. Un arpent et demi de terre de front en la même concession, sur quarante arpens de profondeur, entre Christophe Leduc et Jean-Bapt. Hebert, partie défrichée et l'autre partie en beau bois de bout.

Les conditions seront énoncées le jour de la vente et pourront être connues en aucun temps en s'adressant à Louis D'Arcy Curateur en la paroisse St. Denis, ou au Notaire soussigné, en son Etude en la dite paroisse St. Charles Rivière Chambly.

Les montants d'adjudication pourront rester à Intérêt entre les mains des adjudicataires, jusqu'au décès de la dite Dame Guay, en fournissant de bonnes cautions.

L. C. DUVERT N. P.

St. Charles 28 Avril 1834.

AVIS.

UN INSTITUTEUR bien qualifié au rapport des visiteurs d'écoles désirerait se procurer de l'emploi. Les personnes, qui voudraient prendre quelque engagement avec lui, auront la bonté de s'adresser à Messie BRIEN, Ptre. Vic. a St. Constant.

AVIS.

SI quelque RELIEUR voulait venir s'établir à St. Charles, Village Debartzch, il trouverait certainement de l'encouragement dans cette place, qui acquiert chaque jour une nouvelle importance. La reliure des ouvrages qui sortent de cette imprimerie, serait à peu près suffisante pour l'occuper.

LE Soussigné prévient le Public qu'il vient de s'établir comme HORLOGER, dans la maison située presque vis-à-vis le Magasin de Drogues de Messrs. Carter & Macdonald, près de l'Eglise de l'Hôtel-Dieu, rue St. Paul, où il espère recevoir l'encouragement de ses amis, pour la réparation des MONTRES, HORLOGES, &c.

P. P. GOSSELIN.

19 mai 1834.—j.

AVIS.

LE SOUSSIGNÉ se propose d'ouvrir une Auberge, le 1er Mai prochain, au Grand Rang de St. Hyacinthe, à une demie-lieue de la Rivière. Il espère mériter, par la manière qu'il tiendra cet établissement, l'encouragement du public.

CHARLES COTÉ.

St. Hyacinthe, 15 Avril 1834.

TRAITÉ SUR LES LOIS CIVILES

DU BAS-CANADA.

CEUX qui ont souscrit à cet ouvrage sont avertis que l'impression du 3^{me} et dernier Volume vient d'être terminée; le Relieur est occupé à le relier, et il sera prêt à être livré dans la cours de la semaine prochaine. On pourra se le procurer à

MONTREAL,

Au Bureau de la Minerve, et à la Librairie Canadienne de FABRE, PERRAULT & C^{ie}.

A ST. CHARLES,

Au Bureau de l'Echo du Pays.

AUX TROIS-RIVIÈRES,

Chez A. Z. LEBLANC, écuyer.

A QUEBEC,

Au Bureau du Canadien, et chez PIERRE WINTER, écuyer, avocat.

Ceux des souscripteurs qui n'ont pas encore reçu les deux premiers volumes, pourront se les procurer avec le troisième en s'adressant comme ci-dessus.—24 avril.

AVIS.

A VENDRE ou à donner à rente, par le Capt. A LOUIS BRODEUR 1^o. une Terre de trois arpents sur trente, 2^o. une autre de trois arpents sur quarante, situées dans la Paroisse de St. Charles, avec maisons et autres bâtimens.

13 Février 1834.—B. M.

AVIS.

MR. SERAIN DUGAS de St. Pie a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général que son MOULIN à CARDES commence à entrer en opération le 1er Juin prochain.

Il espère par ses soins et son assiduité mériter la confiance du public.

St. Pie 7 Avril 1834.—J. O.

A VENDRE.

ARENTEZ constituées ou argent content, A l'endroit nommé le Grand Côteau, au hâ Sylvain, une terre à bois de 36 arpens en superficie. Cette terre ne paie ni rentes ni lods et ventes. S'adresser au propriétaire soussigné, qui vendra à un prix modéré et à des conditions faciles.

Le soussigné offre aussi en vente 200 minots de beau blé. Il n'exigera pas de paiement avant le mois d'Octobre.

P. BEAUDRY.

St. Marc 12 Avril 1834.

A LOUER.

MR. PIERRE BEAUDRY offre à louer une terre bien bâtie de maison, grange &c formant 120 arpens en superficie, située à St. Jean-Baptiste, au sud de la rivière des Hurons il donnera aussi au locataire outre charrie, herbes &c, 8 vaches, 2 paires de bœufs, 18 moutons et 2 douzaines de poules. Il donnera cette terre pour 6 ans ou moins, au gré du locataire, qui elle ne sera livrée qu'au commencement d'Octobre. S'adresser au propriétaire à St. Marc 12 Avril 1834.

A VENDRE

Bled de semence supérieur et Bardeaux. LE SOUSSIGNÉ offre en vente quelques centaines de minots de bled de semence de la meilleure qualité, récolté sur ses propriétés, et 200 caisses de bardeaux de Pin et de Cèdre, garantis.

S. T. LESPÉRANCE.

La Présentation 11 Mars, 1834. L. M.

A VENDRE

DES MOULINS A BATTRE LES GRAINS.

JOHN A. RHODES & FRENCH, offrent en vente des Moulins à battre les grains pour la construction des quels ils ont obtenu une patente pour 14 ans et avec les quels il est constaté qu'on peut battre de 800 à 1000 gerbes par jour, avec l'aide de 3 hommes et de 2 enfants seulement. Ces moulins sont moins coûteux qu'aucun de ce genre connu en ce pays. Ils donnent avis à ceux qui désirent en avoir et au public en général de s'adresser le plus promptement possible à Mr. S. T. LESPÉRANCE Marchand de la Présentation, Seigneurie de St. Hyacinthe, soussigné qui est seul autorisé à vendre et à recevoir des propositions. Il est actuellement chez lui pour l'examen du public. Le soussigné donne avis que toute lettre adressée à ce sujet doit être franche de port.

S. T. LESPÉRANCE.

La Présentation, 11 Mars, 1834.—J. M.